



Pour que la réglementation française ne soit plus un frein à la compétitivité de l'industrie

Sur-réglementation

Cette habitude française qui handicape la compétitivité de l'industrie

Le rapport de la mission en charge de l'étude sur « Les écarts réglementaires entre la France et les pays comparables » vient d'être rendu public.

Le sujet de la simplification réglementaire n'est pas nouveau; il a déjà donné lieu à plusieurs rapports et missions et s'est traduit par quelques initiatives: le conseil de la simplification ou la mise en place d'études d'impacts.

La mission conduite en 2016 met clairement en évidence que ces différentes initiatives n'apportent pas de résultats perceptibles pour le monde économique et appelle donc à un sursaut pour franchir un cap et mettre en place des réformes profondes.

Parmi les recommandations formulées on trouve la mise en place d'une autorité économique qui rendrait un avis public sur les études d'impacts, études qui doivent être exigeantes à défaut d'être contraignantes. Il est également recommandé de veiller à ce que les transpositions de textes européens se fassent sans possibilité de sur-transposer ou encore

de bâtir un programme législatif national en cohérence avec les initiatives européennes...

Les exemples cités reprennent en partie les témoignages que la FIM avec PROFLUID et d'autres syndicats ont pu faire remonter aux auteurs du rapport: la réglementation Reach, l'étiquetage des produits, mais également les filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP), dont la D3E.

« un sursaut pour franchir un cap et mettre en place des réformes profondes »

Cet excès de réglementation est donc bien réel et le rapport souligne le ressenti des entreprises qui ne voient aujourd'hui aucune amélioration, que ce soit en allégeant l'existant ou en veillant à ce que les futurs textes prennent en compte leurs préoccupations.

Parmi les causes, nombreuses, on peut retenir par exemple l'habitude française de vouloir être précurseur dans des do-

maines où les textes européens ne sont pas encore aboutis, la difficulté de mettre en œuvre une politique de simplification et de défense de la compétitivité face à des politiques sectorielles bien structurées, le risque pénal qui pousse à sur-légitimer, parfois en dépit du bon sens ou encore des études d'impacts insuffisantes en qualité et en nombre... Enfin, une dernière cause, et non des moindres réside dans l'absence de prise en compte de la voix des représentants de l'industrie dans les discussions; alors que les collectivités locales ou les « porteurs de la préoccupation environnementale » sont des interlocuteurs à part entière, l'expertise industrielle est considérée comme « suspecte voire non souhaitable ». Le rapport insiste à contrario sur l'approche allemande qui associe le monde économique à la concertation très en amont.

En espérant que ce rapport trouve un écho dans les programmes des prochains mois et ne soit pas juste un de plus dans une série déjà longue !

Sommaire

2 Actualités

À suivre... 3

4 Vie de l'association

Édito

Thierry CAMILLIERI,
Président du Département
Bâtiment Sanitaire PROFLUID

Notre industrie est en pleine mutation et doit faire face aux défis de la transition énergétique.

Le bâtiment est un des principaux secteurs consommateur d'énergie et la commission européenne dans sa Directive EPBD met en place des stratégies qui nous impactent déjà et vont continuer à nous impacter dans les années à venir:

- Réduction de la consommation d'énergie;
- Utilisation de l'Énergie renouvelable;
- Réduction de l'émission de carbone.

Dans le domaine du génie climatique, nous apportons de nouvelles solutions qui sont toujours plus efficaces, plus faciles à mettre en œuvre avec un excellent coût de cycle de vie, mais nous devons développer une approche de filière afin d'apporter de la cohérence dans les projets de nos clients.

La digitalisation offre à notre industrie de nouvelles opportunités qu'il faut saisir afin d'accompagner nos clients dans leur transformation: le BIM, les « Big Data », les « Smart Buildings » sont des sujets où nous devons prendre nos responsabilités et faire valoir notre valeur ajoutée pour nos clients et assurer que notre vision est prise en compte dans les processus de normalisation.

Chiffres clés

Marché des pompes, un marché d'avenir

Promesses du marché américain



\$1.000 milliards

Plan d'investissement du nouveau Président Donald TRUMP dont **\$110 milliards** pour les infrastructures du cycle de l'eau.

Perspective mondiale



\$84 milliards

Demande mondiale en pompes en 2018.

+4,2% d'augmentation annuelle sur 2016-2024.

(Source Freedonia Group)

Visite du laboratoire Carso à Lyon

Un cadre de choix pour la réunion de mars du Département Cycle de l'Eau



Le laboratoire CARSO est l'un des deux laboratoires français habilité pour la délivrance des ACS. C'est donc un acteur incontournable pour notre profession et pour tous les industriels qui commercialisent des équipements en contact avec l'eau potable.

M^{me} AUTUGELLE, la responsable du laboratoire « Matériaux en Contact De l'Eau » nous a accueilli et fait visiter l'ensemble des installations qui composent le plus gros laboratoire environnemental en Europe. Le site, tout récent puisque les locaux ont moins de deux ans, compte

750 personnes et des projets d'extension sont programmés. La partie analyse du laboratoire est pilotée comme une véritable usine avec un enjeu de productivité fort puisque les laboratoires tournent en 3 x 8 : analyse des Composés Organiques Volatils, dioxines et PCB, éco-

toxicité, analyses génétiques... L'ensemble des paramètres mesurables tant dans l'eau, l'air que des matrices solides (boues, aliments...) sont analysés. Y compris l'odeur et le goût de plus de 600 échantillons d'eaux chaque jour !

Application de l'ESPN

Vers une réglementation mature ?

Le 6 mars dernier, le PNB (Pôle Nucléaire de Bourgogne) a organisé une journée technique d'information sur la mise en application de l'ESPN (Équipement Sous Pression Nucléaire) : l'occasion pour EDF de présenter les travaux effectués en vue d'une sortie de crise envisagée pour fin 2018, date de fin de période transitoire de la mise en application de l'arrêté du 30/12/2015.



+ d'infos: xsornais@profluid.org

En effet, les guides produits à ce jour par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (guides n°8 et 19) ne permettaient pas aux fabricants d'appliquer la réglementation sereinement, engendrant des retards considérables (1 an pour Paluel 3 et 2 ans pour Paluel 2). Pour EDF, la stratégie s'articule autour de trois axes principaux :

- Le « référentiel cible » ESPN, qui permettra de simplifier le travail des fabricants ainsi que des guides méthodologiques

explicitant aux fabricants la méthode pour décliner ces exigences. Ces travaux seront ensuite intégrés dans les futures versions des codes RCC-M et RSE-M.

- L'intégration de ce référentiel cible dans les processus EDF avec pour objectif que chaque acteur (prescripteur, acheteur, inspecteur,...), « fasse de l'ESPN sans le savoir » au cours des différentes étapes de la fabrication d'une installation.

- La maîtrise des Exigences de l'ESPN sur les grands projets est en cours, car le référentiel n'existe pas encore. Une stratégie d'approche graduelle a été retenue afin d'épauler les fabricants en fonction de la criticité des équipements. Ces travaux permettront à terme de clarifier le travail des fabricants dans ce contexte nouveau. Ils devront s'organiser car le respect de l'ESPN devient un critère dimensionnant.

Centenaire de



La conférence annuelle 2017 de Hydraulic Institute a été l'occasion de célébrer cet anniversaire

+ d'infos: jchalet@profluid.org

Réunis à Orlando du 8 au 13 mars, plus de 300 délégués et accompagnants ont salué l'histoire de cet institut fondé pendant la première guerre mondiale et qui accompagne depuis lors le développement de l'industrie américaine des pompes.

Le programme incluait comme à l'habitude de nombreuses réunions et conférences techniques, marketing, prospectives et statutaires mais aussi des formations. Au total, 45 événements ont permis aux participants de préparer l'avenir de leur entreprise, et de profiter d'un programme social

fourni dans un cadre privilégié. Les enjeux environnementaux, technologiques et géopolitiques ont été largement débattus. Hydraulic Institute a présenté son programme de certification volontaire de la performance énergétique des pompes « HI Energy Rating Program ». Le plan d'investissement du président Donald TRUMP de 1000 milliards de dollars réserve une large place aux infrastructures d'eau et va donner de belles perspectives à l'industrie américaine des pompes qui semble en revanche plus partagée sur les promesses de protectionnisme.

Reconquête industrielle : maintenant ou jamais !

Conditions de compétitivité pour les entreprises industrielles

Dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle 2017, le GFI, le METI, l'UIT et la FIM ont organisé le 28 février dernier, une matinée-débat intitulée « Reconquête industrielle ! Maintenant ou jamais ».



Placer l'industrie au cœur de la campagne présidentielle
Ce débat était l'occasion de placer l'industrie au cœur de la campagne présidentielle et d'aborder des pistes de réflexion pour redonner de la compétitivité et retrouver le chemin de l'investissement, avec les représentants de certains candidats à l'élection présidentielle.

Fiscalité punitive
La fiscalité était au cœur des échanges et notamment la fiscalité de production. Les nombreuses taxes qui pèsent sur nos entreprises et sur nos usines sont assimilées à une « fiscalité punitive pour le made in France » a dit Philippe DARMAYAN, Président du GFI. Henri MOREL, Groupe DOM SECURITY a identifié entre 19 et 22 taxes de production di-

rectes dans son entreprise et près de 150 indirectes. D'après ses estimations, 4 % à 8 % de la valeur ajoutée des entreprises sont captés par les taxes de production.

Corriger une anomalie française
Dans le contexte actuel, il faut tenir compte de l'Euro, de l'Union Européenne, du libre-échange ainsi que de la réforme fiscale que prévoit de mettre en place Donald TRUMP et son gouvernement. L'investissement productif est indispensable pour assurer la compétitivité de l'industrie française au sein du marché européen et mondial. « L'industrie n'est pas une nostalgie. Elle doit se recréer » a conclu Bruno GRANDJEAN. Pour cela, l'industrie doit retrouver le chemin de l'investissement.

La fin de vie des équipements

Collecte, tri et recyclage : ce qui se passe réellement !



+ d'infos: jchalet@profluid.org

Ecosystèmes, partenaire de la profession pour la gestion des D3E a organisé pour les membres de la Commission Équipements Fluidiques, la visite d'un site de collecte des D3E et d'une installation de broyage, chez DERICHEBOURG à Gennevilliers.

Nous avons ainsi pu constater visuellement comment les organes de robinetterie du bâtiment, faisaient l'objet d'un tri, dans des bacs dédiés, dès leur apport sur le centre, et donc d'une valorisation spécifique. Les pompes et les moteurs sont également isolés puis séparés, qu'ils soient apportés par des particuliers ou des artisans, ou en containers, en mélange avec la ferraille. Les moteurs sont séparés des pompes, soit manuellement soit mécaniquement; ceux qui peuvent faire l'objet d'un réemploi sont en-

voyés par containers entiers, parfois à l'autre bout du monde, au Pakistan en particulier. Pour les moteurs hors d'usage, le condensateur est retiré et les parties métalliques sont envoyées chez les affineurs. Le broyeur VHU (Véhicules Hors d'Usage) du site absorbe en une journée près de 200 tonnes de véhicules qui sont transformées en une dizaine de petites fractions pour être ensuite recyclés à 80% (ferreux, non ferreux, plastiques...) ou valorisés en incinération (5%).

Nouvelle réglementation sur les données personnelles

Quelles conséquences pour votre entreprise ?



+ d'infos: memzivat@profluid.org

En décembre dernier, la FIM a organisé une réunion d'information consacrée au nouveau règlement européen sur la protection des données, applicable à compter du 25 mai 2018.

Alors que les entreprises devaient effectuer une déclaration auprès de la CNIL, elles devront désormais mettre en place des études d'impacts pour étudier les conséquences de la création d'un fichier. Concrètement, elles devront :

- Effectuer un état des lieux des données et des fichiers.
- Renouveler et rediffuser les mentions d'information afin de vérifier le consentement des personnes.

- Relancer la sensibilisation interne et mettre en place des process de gestion des réclamations.
- Contrôler l'utilisation et la durée de conservation des données.

Une action de veille et de suivi sur la mise en place des certifications, codes de conduite et autres lignes directrices de la CNIL devra être conduite dans les prochains mois.

Robots, cobots, systèmes autonomes:

Ces machines qui bouleversent l'industrie



L'investissement productif en 2016 en France, dopé par la mesure de surinvestissement, a largement bénéficié aux robots qui ont connu une croissance de + 16 %; la hausse dans les investissements productifs a été de 5 %, la plus forte depuis 2011 (source: FIM).

Pourtant, la France continue à accuser un retard certain et a donc fort à faire pour rattraper les taux d'équipements et de robotisation des autres pays européens; une opportunité sans doute de passer directement aux nouvelles générations de robots!

« Les robots portent des charges, assemblent des pièces, mais ils commencent également à être dotés de capacités d'inspection. »

Après les applications traditionnelles de manipulation et d'assemblage dans l'industrie manufacturière, de nouveaux secteurs sont touchés: la logistique avec des robots mobiles, l'industrie pétrolière ou nucléaire pour des interventions dans des endroits difficilement accessibles ou dangereux. Les robots portent des charges, assemblent des pièces, mais ils commencent également à être dotés de capacités d'inspection. L'autonomie de décision des robots dans un univers incertain, en particulier dans des situations de crises (incident sur plateformes pétrolières...) est encore un défi...

Les engins autonomes, que ce soit dans les airs (drones), sur les routes (véhicules) ou sur sites industriels (chariots) font l'objet de multiples expérimentations. Le pôle de compétitivité Aerospace Valley y a consacré deux journées d'informations restituées par le CETIM dans une note de veille. La recherche autour des véhicules autonomes est dopée par le projet de la Nouvelle France Industrielle;

véhicules industriels, individuels et transports en commun; les drones font également l'objet de très nombreux projets.

De leur côté, les systèmes robotisés à usage collaboratif (cobots) interagissent avec l'homme et l'environnement permettant ainsi à un opérateur de se concentrer sur des tâches à forte valeur ajoutée mais également de préserver la santé et le bien être en diminuant la pénibilité de certains postes.

La conformité de ces machines sur le plan réglementaire n'est plus un frein: la directive machines, les normes harmonisées en vigueur et une analyse de risque répondent aux questions posées par la sécurité. Malgré tout, de multiples questions demeurent autour du « droit des robots » et la commission des affaires juridiques du Parlement européen a approuvé en janvier dernier une proposition de texte visant à créer un cadre et un statut juridique spécifiques pour les robots.

« Malgré tout, de multiples questions demeurent autour du « droit des robots » »

bots. Au-delà des fameuses 3 lois de la robotique (voir encadré), le texte aborde le sujet de la fiscalité des robots ainsi que le principe d'une « personnalité juridique » des robots, indispensable pour répondre à la question de la responsabilité... La taxe sur les robots, évoquée par certains est fermement combattue par le SYMOP (Syndicat des technologies de pro-

duction) qui met en avant les différents arguments :

- robotisation et automatisation ne sont pas nécessairement synonymes de destruction d'emploi;
- ce qui détruit des emplois industriels en France, c'est son déficit d'investissement, notamment en robots;
- une taxe aggraverait le déficit de compétitivité des entreprises françaises dans la compétition internationale.

Le rapport du Parlement européen propose également la création d'une Agence Européenne de la Robotique et de l'Intelligence, afin de surveiller les évolutions industrielles et technologiques et d'appuyer le pouvoir législatif européen dans ses efforts de régulation.



Les 3 lois de la robotique énoncées par Isaac Asimov en 1967

- Un robot ne peut attenter à la sécurité d'un être humain, ni, par inaction, permettre qu'un être humain soit mis en danger
- Un robot doit obéir aux ordres d'un être humain, sauf si ces ordres entrent en conflit avec la première loi
- Un robot doit protéger sa propre existence tant que cela n'entre pas en conflit avec la première ou la deuxième loi.

Du 1^{er} au 2 juin 2017



CONGRÈS PROFLUID 2017 DESTINATION COLMAR !

Parmi les interventions au programme:

- **Conjoncture et protectionnisme**, Denis FERRAND, Directeur Général de COE-REXECODE
- **L'entreprise libérée**, Michel MUNZENHUTER, Ex-Directeur Général de SEW USocome
- **Restitution de l'enquête sur l'innovation dans notre secteur**, AYMING
- **Blockchain : une chaîne de confiance pour la traçabilité et la certification**, Michel-Ange Camhi, CDO Bureau VERITAS

Visites de sites

- (jeudi 1^{er} juin - matin)
- AUMA à Müllheim
 - EMERSON à Cernay
 - LIEBHERR à Colmar

+ d'infos: nloubar@profluid.org

LE GUIDE DU MAINTENANCIER



Ce guide a pour but d'aider les techniciens locaux impliqués dans la maintenance des installations pour la production d'une eau de qualité, et pour l'entretien des installations sanitaires destinées aux collectivités villageoises.

Il est également un support de cours de formation adapté aux besoins des pays en voie de développement.

Association de solidarité internationale, Hydraulique Sans Frontières est spécialisée dans le domaine de l'eau, elle est actrice du développement durable et de l'éducation à l'éco-citoyenneté. Créée en 1990, Hydraulique Sans Frontières soutient les projets de développement rural, engagés par des partenaires des pays du Sud, qui nécessitent un appui technique dans le domaine des aménagements hydrauliques afin qu'ils puissent subvenir aux besoins fondamentaux des habitants.

www.hydrauliquesansfrontieres.org

1^{er} février

Section Agitation-Mélange

Plusieurs interventions ont rythmé cette réunion qui s'est déroulée sur une journée entière. Des représentants de la direction juridique de la FIM, de l'UNM ainsi qu'une présentation sur « L'intégration de l'internet des objets » par la société OXELAR ont animé cette intense journée dédiée aux agitateurs/mélangeurs.

2 février

Club Achats

Avec un objectif de veille technologique, la réunion a été délocalisée au CTIF (Centre Technique des Industries de la Fonderie): au programme, visite du laboratoire et du service simulation puis interventions et échanges avec les experts en forge - fonderie.

15 mars

GIIN : Réunion Observatoire AIFEN - IRAN

Depuis la levée des sanctions, l'export de technologies françaises en lien avec le nucléaire civil est de nouveau envisageable. Les Iraniens, particulièrement compétents dans le domaine scientifique et industriel et par ailleurs souvent francophones et francophiles, sont désireux de pouvoir enfin retravailler avec les industriels français. Pour répondre aux nombreuses interrogations des industriels, des représentants institutionnels (Ministère des affaires étrangères, SBDU) et des industriels (EDF, ANDRA et AREVA) ont participé à cette réunion.

Bienvenue !



Ignace
CAPPUYENS

Nouveau Directeur Général
ATLAS COPCO
COMPRESSEURS FRANCE

Après avoir occupé divers postes de management, et ce, dans le monde entier, M. Ignace CAPPUYENS vient d'être promu Directeur Général d'Atlas Copco Compresseurs en France.

Nouveaux adhérents



Le groupe LUTZ JESCO développe et fabrique des produits pour le transfert des fluides. Le filiale Française éponyme a été créée en janvier 2015 afin d'assurer la pérennité de ses opérations sur la France.



Concepteur et fabricant d'éléments et de cartouches thermostatiques haut de gamme et fournisseur incontournable de solutions thermostatiques pour la gestion thermique des moteurs.

À vos agendas !

Réunions PROFLUID

- Mercredi 19 avril**
Conseil d'Administration
- Judi 20 avril**
Groupe de Travail Juridique
« Guide sur les instruments financiers »
- Mardi 25 avril**
FIM - Demi-journée
d'information Directive ATEX
- Judi 15 juin**
Club Achats

Congrès

- Congrès EUROPUMP**
Association européenne des constructeurs de pompes
17 au 20 mai 2017
BODRUM (Turquie)
- Congrès PROFLUID**
1^{er} & 2 juin 2017
COLMAR
- Congrès CEIR**
Comité Européen de l'Industrie de la Robinetterie
8 & 9 juin 2017
BRUXELLES (Belgique)
- Congrès PNEUROP**
Association européenne des constructeurs de compresseurs de pompes à vide et outils à air comprimé
29 juin au 1^{er} juillet 2017
HELSINKI (Finlande)

Manifestations

- HydroGaïa**
Salon International de l'eau
Du 17 au 18 mai 2017
MONTPELLIER
www.hydrogaia-expo.com
- 9th International Symposium on Mixing in Industrial Processes (ISMIP9)**
25 au 28 juin 2017
BIRMINGHAM (Angleterre)
www.ismip9.org
- Expo Gaz**
Salon International de l'industrie du gaz
Du 19 au 20 septembre 2017
PARIS
www.congresexpo-gaz.com/
- KIMIA AFRICA**
Salon des Matières Premières et des Technologies de la Chimie
Du 26 au 28 septembre 2017
CASABLANCA (Maroc)
www.cfcim.org/salons-evenements/kimia-africa

JOURNÉE TECHNIQUE
SAVE THE DATE
MERCREDI 14 JUIN 2017
9 h 30 / 16 h 30



Matériaux composites :

Un avenir industriel à conjuguer au présent, et au carrefour des exigences de demain. Quelles applications pour les équipements de la chimie ?

TECHNOCAMPUS COMPOSITES

Chemin du Chaffault - 44340 Bouguenais

ASSOCIATION FRANÇAISE DES POMPES ET AGITATEURS, DES COMPRESSEURS ET DE LA ROBINETTERIE



45, rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie
Tél.: +33 1 47 17 62 98
E-mail: profluid@profluid.org
www.profluid.org



Directrice de la publication: Laure HELARD
Conception & Réalisation: ComNext
Crédit photo: © Ensival Moret - Laboratoire Carso
Pôle Nucléaire de Bourgogne - KUKA Industrie
Hôtel-Europe-Colmar - Hydraulique Sans Frontières